



COMPTE RENDU CM DU 7 OCTOBRE 2017

TRAVAUX DU SIED-ELECTRIFICATION LOTISSEMENT SCI DU GRAND MONT

Madame, Monsieur le maire expose qu'il y a lieu de prévoir une extension du réseau de distribution publique d'électrification et de l'installation communale d'éclairage public pour un lotissement privé rue de la Vaux et propose que la commune reste maître d'ouvrage de l'installation d'éclairage public afin d'autoriser le raccordement de cette nouvelle installation à celle existante (au frais du lotisseur).

Le conseil autorise le Maire à signer les documents relatifs à cette extension.

FUSION SOCAD/SEdD

Pour faire face à la concurrence du Privé et afin de maintenir un niveau de services de qualité pour les collectivités notamment, la SOCAD dont la commune est actionnaire ainsi que la SEdD fusionnent.

En tant qu'actionnaire, le conseil adopte à l'unanimité cette fusion et nomme le Maire et le 2^{sd} adjoint pour siéger au conseil d'administration de la SEdD et Annie GRAVA comme représentante de la commune aux assemblées générales d'actionnaires.

MISSION LOCALE

La Mission Locale-Espace jeunes est spécialisée dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. En 2016, 10 jeunes domiciliés à Breurey ont bénéficié de ce dispositif.

Afin de faire face aux divers coûts de fonctionnement, la Mission Locale-Espace jeunes demande aux communes une participation à hauteur de 1,10€ par habitant.

Le conseil municipal décide à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion.

PROPOSITION ACHAT TERRAIN SCI DOMAINE DE LA PRESLE

Suite à la proposition d'achat du bout de terrain se situant à l'entrée du château 3 rue Lois Pergaud le conseil pour 8 voix pour et 2 abstentions accepte la vente du terrain à la SCI Domaine de la Presle dans les conditions fixées et énoncées à savoir :

- La croix reste propriété de la commune et pourra être inscrite au PLU lors de la prochaine révision comme patrimoine à conserver.
- Le SCI Domaine de la Presle s'engage à agrémenter ce terrain de plantation, bancs...et de le laisser ouvert au public (randonneurs et Pèlerins).

CREATION ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION 2ME CLASSE REGULARISATION (ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES DE L'ECOLE A L'ARRET DE BUS

Suite au retour de la semaine des 4 jours, les horaires sont modifiés.

Il convient donc de modifier les contrats. Le conseil accepte à l'unanimité ces dispositions.

CREATION ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION 2EME CLASSE REGULARISATION (ACCOMPAGNEMENT BUS SCOLAIRE)

Suite au retour de la semaine des 4 jours, les horaires sont modifiés.

Il convient donc de modifier les contrats. Le conseil accepte à l'unanimité ces dispositions.

(Affichage le 10/10/2017)

Le Maire,
Karine FOUGOU

